

Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 26 juin 2021

Présent.e.s : Mmes : Christiane CAHUZAC, Ulla DELPECH, Catherine GUEYDAN, Hélène LA SALMONIE, Viviane MAURIN, Mrs : Gérard CARREAU, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Roland DESFORGES, Francis DUBES, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, Jean-Louis MATTEI, Claude PEUDUPIN, Jean-Luc STAUB

Absent.e.s ou excusé.e.s : Mme Brigitte VIAUD, Mrs : Roland DANO, Geoffrey GIBERT, Gilles MARGUERAT, François MAURENS, François PITOR, Antoine TEXIER

Invité.e.s : Mmes : Laurence FREMANTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mr : Gildas TREGOUET

1. Approbation du RDD du CA du 13 mars 2021

Décision 210626-01	Le RDD du CA du 13 mars est adopté à l'unanimité
-----------------------	--

2. Département Administratif et Financier

2.1. Règlement financier LVNA 2021-2024 et Etude des conventions diverses

	Le Règlement Financier :
Décision 210626-01	La procédure du « Bon d'engagement de dépense », validée par le responsable du département doit être respectée. Le bon d'engagement, le bon de commande et la facture doivent refléter les mêmes sommes et seront liassés à la Comptabilité.
Décision 210626-02	A l'alinéa « indemnisation des frais téléphoniques » rajouter l'adjectif personnel à « leur téléphone mobile ».
Décision 210626-03	Faire un état des lieux des employés de la Ligue possédant un ordinateur et un téléphone fourni par la Ligue avec les abonnements réglés par la Ligue. Faire figurer le Président dans cette liste.
Décision 210626-04	Faire passer la phrase du point 1 : « Les dépenses justifiées par un caractère d'urgence peuvent être engagées par un responsable de Commission, jusqu'à une somme plafonnée à 360€ TTC » juste sous le titre 1 / Règles à appliquer pour les prises de commande. Etudier une possible augmentation du tarif plafond.
Décision 210626-05	Rajouter dans ce document un chapitre sur les dépenses en urgence pour les entraîneurs et les cadres d'Etat. Des propositions seront faites au prochain BE.

	<p>Conventions diverses :</p> <p>Conventions de Mutualisation des personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un club vers la Ligue : C'est la mise à disposition d'un entraîneur de club sur des missions de ligue (stage de ligue, stage préparatoire au France, le France ou des nationaux de série) à 150€ /jour. • De la Ligue vers les clubs : C'est la mise à disposition d'un salarié de la Ligue à un club pour un évènement (Pro Sailing Tour, etc) à 150€/jour. • De la Ligue vers la FFVoile : C'est la FFVoile qui nous sollicite au niveau du Pôle Espoir pour disposer de nos entraîneurs sur des évènements internationaux et, en plus maintenant, sur des regroupements de pôles en lieu et place des entraîneurs ou des cadres nationaux, sans convention et avec la gratuité (la convention d'objectif signée il y a 3 ans avec l'ancien Bureau Fédéral étant arrivée à échéance).
Décision 210626-06	<p>Le CA donne mandat à son Président pour remonter nos doléances (convention et paiements de ces prestations) en demandant une audience au Président de la FFVoile et de faire un courrier d'appui.</p>
	<p>Conventions de mise à disposition de matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La convention de mise à disposition de matériel pour manifestations sportives nautiques à 30€/bateau/jour : à étudier pour faire des propositions ultérieurement. • La convention de mise à disposition de matériel à titre exceptionnel à 200€/bateau/jour
Décision 210626-07	<p>Vu que toutes les manifestations sportives nautiques sont inscrites au calendrier fédéral, la convention à 200€/bateau/jour n'est plus valable. Donc le CA l'abandonne tout simplement.</p>
Décision 210626-08	<ul style="list-style-type: none"> • La convention avec les clubs hébergeurs de matériel « Ligue » : <p>A l'unanimité, le CA arrête ce type de convention et propose aux clubs hébergeurs le rachat des zodiacs à un prix qu'il étudiera.</p>

2. 2. Retour sur les demandes de subventions

<u>Information</u>	<p>C'est un retour sur la convention d'objectifs de la Région. C'est stable par rapport à 2020 (+1 500€ en 2021). Un point d'étape sera fait avec la Région cet automne sur les deux années 2020 et 2021 par rapport à la pandémie.</p> <p>Deux nouveaux secteurs sont pris en compte : l'innovation et la digitalisation, qui passe de 0 à 3 000€. Cela concerne la modernisation de nos outils, la mise en place des paiements en ligne et la mise en route de Esailing. Il faut aussi prendre en compte la redynamisation des bassins suite à la Covid 19 pour les minimes et les benjamins. Cette action est faite envers</p>
--------------------	---

	<p>tous les clubs ayant des jeunes et pas uniquement les PER.</p> <p>Pour la subvention d'investissement, elle passe de 10 000€ en 2020, à 20 000€ en 2021. Cette somme sera consacrée à acheter un nouveau zodiac pour la formation des BPJEPS et de wings.</p> <p>Le président souhaite que les chargés de commission préparent des propositions de demande de subvention dès la mi-novembre et avant la rédaction définitive de la demande de subventions.</p>
--	---

2. 3. Prévisionnel du Budget Opérationnel des actions des commissions

Information	<p>Pas de surprise. Voir tableau joint. A noter dans ce tableau que les conventions décrites plus hauts sont prises en compte.</p> <p>Les chiffres de la colonne de droite représentent les actions qui n'ont pu être menées ou terminées en 2020, mais dont nous avons les fonds. Ce découpage sera amélioré dès janvier 2022 du fait de la mise en place de la comptabilité analytique.</p> <p>Pour la Voile Légère, il y a une augmentation de budget de 10 000€ qui correspondent à la pris en charge de la « Dynamique Régionale des benjamins et minimes et des lasers 4.7 ».</p> <p>Pour les colloques régionaux, il faut retenir la tenue des colloques Développement et d'un colloque des Présidents à l'automne.</p>
-------------	---

3. Département sportif

3.1. Retour sur la Commission Sportive des ligues

Informations	<p>Plusieurs réunions des Commissions Sportives des ligues de la FFVoile (4) ont eu lieu concernant l'avenir et les nouvelles idées et/ou nouveaux fonctionnements venant des ligues sur le volet sportif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de grandes nouveautés, juste quelques réflexions pour les championnats Minimes. ✓ Sur les Flottes Co, la FFVoile et les clubs représentés par les ligues n'ont pas la même vision de cette pratique, donc pas les mêmes buts. ✓ Pour le windsurf, c'est un flou complet de par la multiplication des supports (ex Race, Funboard, Foil, Kite etc) et en plus des tranches d'âge. Seul le France Minime reste en BIC 293. ✓ Sur le module calendrier, le pré-calendrier 2022 n'est toujours pas édité. ✓ Le certificat médical des mineurs est toujours en cours de négociation. ✓ La Délégation « Wingfoil » a été attribuée à la FFVoile de préférence à d'autres fédérations. <p>D'autres réunions auront lieu pour une mise en place de la politique sportive de la FFVoile pour l'olympiade 2021-2024.</p>
--------------	---

3.2. Retour sur les sélections et délégations pour les Championnats de France Jeunes

Information	<p>Dans ces temps difficiles de pandémie, les entraîneurs ont pratiqué la formule « Coach Regatta » afin de pouvoir faire les sélections pour les différents championnats de France Jeunes.</p> <p>Un constat apparaît : le nombre de jeunes coureurs voulant participer aux championnats ne nous permet pas de remplir les quotas qui nous sont alloués, bien que ceux-ci soient fortement diminués depuis la fusion des trois anciennes ligues. Rappel est fait sur les conséquences de la pandémie sur la pratique sportive et donc sur les motivations et le remplissage des stages de détection. Idem sur le renouvellement des licences 2021.</p> <p>Proposition est faite d'organiser une grande réunion début septembre avec les entraîneurs et les responsables de clubs pour motiver les personnes concernées et remettre en marche une dynamique sportive du benjamin au junior et la redynamisation du « Sportif » au sein des clubs.</p>
-------------	---

4. Département Développement

4.1. Organisation des visites "Label" et "Qualité Tourisme"

Information	<p>Pour ce qui est les labels FFVoile, c'est le CDV17 qui est chargé des visites. Gildas et Marielle du CDV33 ont visités 6 clubs girondins.</p> <p>Gildas avec le nouvel agent de développement des Landes visitera 3 clubs landais.</p> <p>Pour les Pyrénées-Atlantiques, Gildas demandera d'être accompagné par un élu du CDV64.</p> <p>Pour les clubs du Limousin les visites auront lieu en septembre.</p> <p>Pour le label Qualité Tourisme trois clubs sont candidats : le CV Hourtin Médoc, le CV Bordeaux Carcans Maubuisson et le YC Landais. Un pré-audit sera effectué avant la visite mystère au mois d'août.</p>
-------------	--

4.2. Mise en œuvre des conventions LVNA / CDV

Information	<p>Proposition d'effectuer dans un premier temps une rencontre en présentiel avec chaque CDV et plus tard une autre réunion avec tous les CDV en visio conférence à l'automne. Ceci afin de refonder nos conventions sur des objectifs communs.</p>
Décision 210626-09	<p>Les Présidents de CDVs présents sont d'accord sur le principe d'une entrevue en présentiel pour chacun d'eux en septembre pour bien redémarrer la nouvelle olympiade, ainsi qu'une rencontre des CDVs en visio- conférence.</p>

4.3. Prévisionnel de l'organisation des colloques régionaux de l'automne 2021

Décision 210626-10	<p>Colloque Développement : Reprise de l'organisation des colloques développement en présentiel et en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colloque Charente –Maritime, - Colloque Gironde Landes Pyrénées Atlantiques - Département des territoires intérieurs <p>Colloque des présidents de clubs : Un grand oui au colloque des Présidents en vue d'échanges constructifs.</p> <p>Colloque formation : Le point commun à tous les clubs visités a été la difficulté à recruter des moniteurs (CQP IV et BPJEPS). Le colloque Formation annuel se tiendra les 29 et 30 novembre. La seconde journée permettrait la requalification des formateurs nationaux en fin de validité. Le lieu (Royan peut-être) n'est pas encore définitif.</p>
-------------------------------	---

5. Questions diverses

5.1. Tenue des arbitres régionaux

Information	Les tenues sont en cours de distribution.
-------------	---

5.2. Commissions Territoriales d'Arbitrage (CTA)

Information	Le sujet est différé au CA de l'automne vue l'importance du sujet.
-------------	--

5.3. Retour sur le pôle financier

Décision 210626-11	<p><u>Externalisation des paies et dossiers sociaux :</u> Trois sociétés ont été démarchées. La moins chère est l'Association Profession Sports Loisirs de Charente-Maritime (APSL 17). Une consultation complémentaire sera effectuée auprès du CROS NA.</p> <p>Le CA vote à l'unanimité l'externalisation des paies et dossiers sociaux à l'APSL, après vérification des tarifs du CROS Nouvelle-Aquitaine.</p>
Décision 210626-12	<p><u>Modernisation des outils de gestion et de digitalisation :</u> Comme le CA le souhaitait depuis longtemps, nous allons profiter du changement de secrétaire comptable pour installer une comptabilité analytique, ce que pratique déjà notre nouvelle comptable Agnès BERENGER. De plus, ce genre de logiciel nous assure maintenance et back-up de l'outil choisi (OPB, HelloAsso, etc...).</p> <p>Le CA vote à l'unanimité le principe de modernisation de notre comptabilité.</p>

	<p><u>Changement de l'agence bancaire de rattachement :</u></p> <p>Pour des raisons de facilité bien compréhensible, le département financier souhaite transférer le compte bancaire de la Ligue de l'agence de Talence à une agence de Charente-Maritime. Bien entendu, nous restons toujours à la BPACA.</p>
<p>Décision 210626-12</p>	<p>Le CA vote à l'unanimité le changement de l'agence bancaire qui gèrera le compte de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.</p>
	<p><u>Recrutement des apprenti.e.s :</u></p> <p>a) Communication : Agathe RICAUD-DUSSARGET b) Développement sportif pour un DPJEPS : Jimmy MARCHAND</p>
<p>Décision 210626-13</p>	<p>Le CA vote à l'unanimité moins une abstention le principe d'embauche des apprentis pour deux ans.</p>

Prochaines réunions :

- BE le samedi 25 septembre 2021
- CA le samedi 16 octobre 2021